



MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION D'APPUI A LA FORMATION AGRICOLE ET PROFESSIONNALISATION DES PRODUCTEURS ET PECHEURS

Programme de Promotion de l'Entreprenariat des Jeunes dans l'Agriculture et l'Agroindustrie (PEJAA – PROJET 1)

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

N°001-20/MAEP/SG/DFAPP//PEJAA-1

Recrutement d'un(e) Responsable en communication

(Relance) 24 AOÛT 2020

Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche,

Référence de l'accord de financement : 5900155013052

N° d'Identification du Projet : **P-MG-A00-039**

1. Le Gouvernement de la République de Madagascar a obtenu un Don de la Banque Africaine de Développement (BAD) en vue de contribuer au financement des coûts du Programme de Promotion de l'Entreprenariat des Jeunes dans l'Agriculture et l'Agro-industrie (PEJAA – PROJET 1), et se propose d'utiliser une partie des fonds pour effectuer des paiements autorisés au titre de Contrat de consultance à l'Elaboration et mise en œuvre de la stratégie de communication du projet.
Les services prévus au titre de ce contrat comprennent la mise à jour et mise en œuvre d'une stratégie et d'un plan de communication du projet.
2. Le Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche / Programme de Promotion de l'Entreprenariat des Jeunes dans l'Agriculture et l'Agroindustrie (PEJAA – PROJET 1) invite les Consultants Individuels à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les documents et informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations.
Les dossiers de manifestation d'intérêts devront comporter les pièces suivantes :
 - Une lettre de manifestation d'intérêt adressée à Monsieur le Coordonnateur National ;
 - Curriculum Vitae (CV) présentant les références des missions similaires réalisées qui doivent faire ressortir pour chaque mission (i) l'intitulé de la mission, (ii) la fonction occupée, (iii) le nom, l'adresse et le contact du client, (iv) l'année de réalisation y compris les dates de début et fin de la mission,
 - Copie du diplôme
3. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants » édition de mai 2008, révisée en juillet 2012 qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>. Le mode de sélection sera la sélection d'un consultant Individuel.
L'évaluation des manifestations d'intérêts et l'établissement de la liste restreinte seront effectués sur la base des critères suivants :
 - > Expérience professionnelle en élaboration et mise en œuvre de stratégie et plan de communication
 - > Références en matière de traitement d'image, infographie et montage vidéo
4. Les candidats intéressés peuvent obtenir les Termes de Référence y afférents à l'adresse suivant aux heures d'ouverture de bureau : du lundi au vendredi de 09 heures à 16 heures.
5. Les expressions d'intérêt doivent être déposées ou envoyées par courrier électronique à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 02 SEP 2020 et porter expressément la mention « **Recrutement Responsable en Communication** »

À l'attention : Monsieur le Coordonnateur National

Programme de Promotion de l'Entreprenariat des Jeunes dans l'Agriculture et l'Agroindustrie (PEJAA – PROJET 1)

Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, - 3^{ème} étage, Porte 304

101-Antananarivo, Madagascar.

E-mail : pejaa.projet@gmail.com



Antananarivo, le 21 AOÛT 2020
Le Coordonnateur National

RAKOTONDRAZAKA Andriamahefa